

ÉTATS FINANCIERS
pour
LA FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE
pour l'exercice clos le
31 DÉCEMBRE 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

LA FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation canadienne des pompiers morts en service, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

... /2

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme bien des organismes sans but lucratif, la Fondation tire des produits de levées de fonds et de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de produits de levées de fonds, des dons reçus, du revenu net et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, l'actif à court terme aux 31 décembre 2017 et 2016 et l'actif net aux 1^{er} janvier 2017 et 2016 et aux 31 décembre 2017 et 2016. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne des pompiers morts en service au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et les variations de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 22 octobre 2018.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	370 901 \$	207 263 \$
Certificats de placement garantis	742 883	724 897
Débiteurs	121 169	67 078
Sommes dues par l'État	25 432	18 173
Inventaire - note 4	38 792	44 141
Frais payés d'avance	<u>1 086</u>	<u>903</u>
	<u>1 300 263 \$</u>	<u>1 062 455 \$</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	16 801 \$	9 553 \$
APPORTS REPORTÉS - note 5	<u>129 673</u>	<u>141 439</u>
	<u>146 474</u>	<u>150 992</u>
ACTIF NET		
Actif net non grevé d'affectations	<u>1 153 789</u>	<u>911 463</u>
	<u>1 300 263 \$</u>	<u>1 062 455 \$</u>

Approuvé par le Conseil:

ROBERT KIRKPATRICK
 Administrateur

BRUCE PARADIS
 Administrateur

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE
ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Revenus		
Levées de fonds de iMedia (auparavant le CBU)	150 511 \$	95 869 \$
Dons reçus:		
Avec reçus	34 830	17 850
Autres	158 215	89 710
Funérailles	2 100	-
Commanditaires	46 000	34 000
Ventes de souvenirs	26 112	22 060
Bourses d'étude	15 991	33 751
Centraide	2 828	18 896
Intérêts	21 431	19 881
Autres	<u>1 715</u>	<u>444</u>
	<u>459 733</u>	<u>332 461</u>
Dépenses		
Publicité et promotion - note 4	48 331	37 681
Dépenses des familles LODD	27 792	26 288
Cérémonie annuelle	55 259	37 247
Frais professionnels	11 700	11 652
Exécutif et administrateur	7 807	6 264
Levées de fonds	27	1 942
Frais de bureau	10 112	8 846
Honoraires	15 040	14 520
Loyer	13 400	13 347
Assurances	4 134	4 200
Intérêts et frais bancaires	682	702
Funérailles	2 100	2 630
Camp F.A.C.E.S.	5 032	6 469
Bourses d'étude	<u>15 991</u>	<u>33 751</u>
	<u>217 407</u>	<u>205 539</u>
Revenu net	242 326	126 922
Actif net au début de l'exercice	<u>911 463</u>	<u>784 541</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>1 153 789 \$</u>	<u>911 463 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (UTILISÉS PAR LES)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenu net	242 326 \$	126 922 \$
Ajustements pour:		
Débiteurs	(54 091)	4 810
Sommes dues par l'État	(7 259)	(7 087)
Inventaire	5 349	(6 851)
Frais payés d'avance	(183)	-
Créditeurs et charges à payer	7 248	(11 709)
Apports reportés	<u>(11 766)</u>	<u>(28 321)</u>
	<u>181 624</u>	<u>77 764</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats de placements	<u>(17 986)</u>	<u>(166 090)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	163 638	(88 326)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>207 263</u>	<u>295 589</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>370 901 \$</u>	<u>207 263 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

1. NATURE DES OPÉRATIONS

La Fondation canadienne des pompiers morts en service ("Fondation") est une organisation qui fut originalement constituée selon les provisions de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et qui par la suite a été prorogée selon la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré. Les objectifs principaux de la Fondation sont de planifier, diriger et gérer un service commémoratif annuel en hommage aux pompiers canadiens morts en service; de fournir un soutien financier aux familles des pompiers morts en service pour le transport et l'hébergement durant le service commémoratif annuel; de fournir un soutien aux familles par le biais de bourses d'études et autres formes d'aide financière (frais funéraires et Camp F.A.C.E.S.); et de toute autre façon, de rendre hommage aux pompiers morts en service.

Le siège social de la Fondation se situe à Ottawa, en Ontario.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthode comptable

Ces états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses comptables ayant un effet potentiel sur l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers. Les estimations sont révisées chaque année et lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

La direction établit des estimations comptables lors de la détermination des créances douteuses, de l'évaluation de l'inventaire, et de l'estimation des charges à payer importantes.

Constatation des revenus

Les revenus provenant des contrats de publicité de CBU sont reconnus au cours de la période du contrat. Les revenus provenant des dons et commandites sont reconnus lorsque reçus, et les revenus provenant des placements lorsqu'ils sont gagnés. La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont reconnus comme revenu dans l'exercice au cours duquel les charges afférentes sont encourues. Les apports non affectés sont reconnus comme revenu lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir et si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus provenant de la vente de souvenirs sont reconnus lorsque la marchandise est vendue.

Évaluation des instruments financiers

L'encaisse et les certificats de placements garantis sont évalués à la juste valeur à la date des états financiers.

Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût ou coût après amortissement à la date des états financiers.

Inventaire

L'inventaire est évalué au moindre du coût et du coût de remplacement selon la méthode du premier-entré, premier-sorti.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risque auxquelles la Fondation peut être soumise au 31 décembre 2017.

La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques.

Risque de crédit

La Fondation est exposée à un risque de crédit dû à la possibilité que les parties liées pourraient faire défaut à leurs obligations financières. Le risque maximum de crédit de la Fondation est la somme de son encaisse, de ses certificats de placements garantis, et de ses débiteurs. L'encaisse et les certificats de placements garantis de la Fondation sont déposés auprès d'une coopérative de crédit canadienne enregistrée et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte sur ces instruments est minime. La Fondation gère son risque de crédit en passant en revenu ses débiteurs classés par échéance chaque mois et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction estime que tous les débiteurs à la fin de l'année seront perçus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation rencontre ses obligations de liquidité en préparant et en gardant compte des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant certains actifs sous forme très liquide.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des effets ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers de la Fondation sont tous en devise canadienne et la Fondation opère principalement en dollars canadiens. Par conséquent, la direction estime que la Fondation n'est pas sujette à un risque de change important.

ii) Risque du taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

La Fondation gère son risque de taux d'intérêt en investissant dans des certificats de placements garantis ayant des taux d'intérêt fixes. Ainsi, le risque de taux d'intérêt auquel est exposée la Fondation est minime.

iii) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autre que celles dont la cause est le risque de change ou le risque du taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

La Fondation n'est pas sujette au risque de prix autre.

Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement significatif dans l'exposition aux risques de la Fondation depuis l'exercice précédent.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

4. **INVENTAIRE**

Le montant d'inventaire passé à la dépense pour l'exercice courant est de 22 688 \$ (2016 - 19 457 \$) et il est compris dans le compte de dépenses publicité et promotion.

5. **APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent les fonds qui ont été reçus à des fins spécifiques, comme suit:

	<u>2017</u>			<u>2016</u>
	<u>Bourses d'études</u>	<u>Frais funéraires</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Apports reportés au début de l'exercice	62 554 \$	78 885 \$	141 439 \$	169 760 \$
Contributions reçues dans l'année	6 325	-	6 325	8 060
Imputés aux résultats de l'exercice	<u>(15 991)</u>	<u>(2 100)</u>	<u>(18 091)</u>	<u>(36 381)</u>
Apports reportés à la fin de l'exercice	<u>52 888 \$</u>	<u>76 785 \$</u>	<u>129 673 \$</u>	<u>141 439 \$</u>

6. **BÉNÉVOLAT**

Le travail de la Fondation dépend des services bénévoles de ses administrateurs, de sa direction et de ses membres. Ces services ne sont habituellement pas achetés par la Fondation et en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, la valeur de ces services offerts à titre gratuit n'est pas constatée dans les états financiers.

7. **ENGAGEMENTS**

La Fondation loue un local d'entreposage sur une base mensuelle. Le taux de location mensuel pour ce local est établi à 159 \$ depuis le 1 novembre 2017 et est sujet à des révisions périodiques. La Fondation loue aussi son espace de bureau sur une base mensuelle à raison de 900 \$ par mois.